



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL  
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

**OBJET :**

**Désignation des  
représentant.e.s de  
l'EPTB Seine Grands Lacs  
au sein de l'Association  
nationale des élu.e.s de  
bassin (ANEB)**

L'an deux mille vingt, le Vingt-deux septembre 2020, les membres du Comité Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le onze, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Etaient présents :****Au titre du Conseil de Paris :**

Nombre des membres composant le Comité Syndical .....	27	<u>M. ALPHAND</u> <u>M. AQUA</u> <u>Mme BROSEL</u>
En exercice.....	26	<u>M. LERT</u> <u>Mme MONTANDON</u>
Présents à la Séance .....	15	<u>M. RAIFAUD</u> <u>Mme PULVAR</u> <u>M. VAUGLIN</u>
Représentés par mandat .....	4	<b><u>Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :</u></b> <u>M. COURTES</u>
Absents .....	7	<u>M. LARGHERO</u>

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**M. MOLOSSI**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**Mme DURANDM. GUERIN**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**M. ABELM. VIART**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :****Etaient absents excusés :**M. AIDENBAUMM. LORIAUM. KERNM. METAIRIEM. MARIN**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

Madame Josiane FISCHER donne pouvoir à Monsieur Daniel COURTES

Monsieur Jean-Michel BLUTEAU donne pouvoir à Monsieur Denis LARGHERO

Monsieur Philippe GOUJON donne pouvoir à Monsieur David ALPHAND

*Monsieur Belaïde BEDREDDINE donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOLOSSI*

La majorité des membres étant présente,

M.VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

Mme Tiphanie PAYRE, Directrice générale Adjointe, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.



**COMITÉ SYNDICAL**  
**Séance du 22 septembre 2020**

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 2020-40/CSI**

-----

**Désignation des représentants de l'EPTB Seine Grands Lacs au sein de  
l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB)**

-----

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

En vertu de la délégation qui lui a été donnée par la délibération du Comité syndical n°2019-03/08 du 21 mars 2019, modifiée par la délibération n°2019-12/05 du 12 décembre 2019, de prendre certaines décisions relevant de domaines expressément visés, le Président MOLOSSI a renouvelé le 10 avril 2020, l'adhésion de l'EPTB Seine Grands Lacs à l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB), par décision n°2020-09/D.

Cette association poursuit trois objectifs :

- ✓ Sensibiliser le plus largement possible sur l'importance des politiques de l'eau, notamment face à l'urgence des changements climatiques ;
- ✓ Exiger et accompagner la mise en place d'une gestion globale de l'eau par bassin versant ;
- ✓ Défendre et décliner les principes de solidarité entre les territoires.

Elle rassemble :

- ✓ Des élu.e.s d'EPTB, d'établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE), de syndicats de rivière, de collectivités locales, de Commissions locales de l'eau (CLE), de parlementaires...
- ✓ Des membres institutionnels, issus de collectivités territoriales, d'associations, d'organismes techniques et scientifiques ...

L'EPTB Seine Grands Lacs dispose de deux représentants titulaires et de deux suppléants au sein de l'ANEB.

Suite aux élections municipales de juin 2020, le mandat de l'un des représentants suppléants est vacant. Il convient donc de le pourvoir.

Par conséquent, il est proposé au Comité syndical de désigner les représentant.e.s suivant.e.s :

**Titulaires :**  
M. Frédéric MOLOSSI  
M. Denis LARGHERO

**Suppléant.e.s :**  
M. François VAUGLIN  
Mme Valérie MONTANDON

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## **DÉLIBÉRATION**

**Le Comité syndical,**

**VU** l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

**VU** la décision du Président n°2020-09/D en date du 10 avril 2020 ;

**CONSIDÉRANT** la vacance du mandat de représentant suppléant de l'EPTB au sein de l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB)

**Après en avoir délibéré,**

**À l'unanimité,**

**Article unique** : Sont désigné.e.s pour représenter l'EPTB Seine Grands Lacs au sein de l'Association nationale des élu.e.s de bassin (ANEB) :

**Titulaires :**  
M. Frédéric MOLOSSI  
M. Denis LARGHERO

**Suppléant.e.s :**  
M. François VAUGLIN  
Mme Valérie MONTANDON

Le Président,



Frédéric MOLOSSI  
Vice-président du Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis